



LABORATOIRE NATIONAL VETERINAIRE

DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

Société à Capital Public au capital de 4.973.950.000 FCFA. Contribuable

B.P. 503 Garoua, République du Cameroun • Téléphone : +237 699 95 95 82 696 16 18 21

Internet : www.lanavet.cm • E-mail : lanavet@lanavet.cm



AVIS D'APPEL D'OFFRES 3 (AAO 3)



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 003/ AONO/LANAVET/CIPM/2025 DU 23/09/2025 RELATIF A L'ACQUISITION DES
DOSES DE VACCINS CONTRE LA FIÈVRE APHTÉUSE POUR LA PROTECTION DU
CHEPTEL LAITIER.

Financement : Budget de Fonctionnement Public du MINEPIA, Exercice 2025

1- Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'appui au développement de la filière laitière et la lutte contre la fièvre aphtéuse qui est une contrainte sanitaire majeure à l'accroissement de la production laitière, le Laboratoire National Vétérinaire (LANAVET), Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence pour l'acquisition des vaccins contre la fièvre aphtéuse en vue de la protection du cheptel laitier.

2- Consistance de la fourniture

La prestation du présent dossier d'appel d'offres concerne l'acquisition de 85 000 doses de vaccins contre la fièvre aphtéuse pour la protection du cheptel laitier

3- Allotissement

Le présent appel d'offres ne fait pas l'objet d'un allotissement.

4- Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **cent cinquante millions (150 000 000) francs CFA.**

5- Délai prévisionnel et lieu de livraison

5.1 Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures, objet du présent appel d'offres est de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.** Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

5.2 Les fournitures, objet du présent appel d'offres, seront livrées au siège du LANAVET à Garoua.

6- Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à tout cabinet vétérinaire de droit camerounais installé sur le territoire national et justifiant de capacités techniques et financières pour la fourniture du matériel vétérinaire.

7- Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget de Fonctionnement Public du MINEPIA, Exercice 2025, sur la ligne d'imputation budgétaire n° **59 31 055 01 731510 464114.**

8- Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est **en ligne ou hors ligne**

Toutefois, un soumissionnaire ne peut utiliser à la fois le mode en ligne et le mode hors ligne



9- Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission timbrée , acquittée à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO et accompagnée d'un récépissé de consignation délivré par la CDEC dont le montant s'élève à ***trois millions (3 000 000) francs cfa*** et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

L'absence de la caution de soumission timbrée et délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, accompagnée d'un récépissé de consignation délivré par la CDEC, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10- Consultation du dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis, de 08 heures à 16 heures, de lundi à vendredi au LANAVET, BP 503 GAROUA, porte 203, téléphone 696 16 82 71.

Il peut également être consulté en version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm).

11- Acquisition du dossier de Consultation

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu de 08 heures à 16 heures, de lundi à vendredi au LANAVET, BP 503 GAROUA, porte 203, téléphone 696 16 82 71, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de ***cent mille (100 000) francs CFA*** représentant les frais d'achat du dossier, payable dans le compte N° ***10001 06870 97568660001 28*** ouvert dans les Agences de la BICEC sous le nom de « CAS-ARMP ».

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du DAO par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées. Toutefois, la soumission par voie physique ou électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

12- Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels doivent être déposée au siège du LANAVET porte 203, au plus tard le ***15 Octobre 2025 à 10 heures***, heure locale, et revêtue de la mention:

***« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 003/AONO/LANAVET/CIPM/2025 DU 23/09/2025 RELATIF A L'ACQUISITION DES DOSES DE VACCINS
CONTRE LA FIÈVRE APHTEUSE POUR LA PROTECTION DU CHEPTEL LAITIER.
(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement) ».***



- Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 26/09/2025 à 15 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre sous format PDF, enregistrée sur clé USB ou CD/DVD, devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde » en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.
- Les formats acceptés sont les suivants :
- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

13- Recevabilité des offres

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé. Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- les plis portant les indications sur l'identité des soumissionnaires,
- les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt.
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- les plis non-conformes au mode de soumission
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission timbrée délivrée par un organisme ou une institution financière de première catégorie agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, et accompagnée d'un récépissé de la CDEC, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14- Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

En tout état de cause, l'ouverture des pièces administrative, technique et financière aura lieu à la **salle des réunions du LANAVET le 15 Octobre 2025 à 11 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés du LANAVET.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément



aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de la signature de l'avis d'appel d'offres.

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif, autre que la caution de soumission, à l'ouverture des plis après un délai de 48 heures accordée par la Commission, l'offre sera rejetée.

15- Critères d'évaluation

15.1 – Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront sur :

- Absence ou non-conformité de la caution de soumission accompagnée d'un récépissé de consignation délivrée par la CDEC à l'ouverture des plis conformément ;
- de la non-production au-delà du délai de 48h d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission et le récépissé de la CDEC) ;
- des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces ;
- du non-respect de plus de deux (02) sur les sept (07) critères essentiels ;
- de la non-exécution d'un même marché au Cameroun ;
- de l'absence de prospectus de couleur dans l'original et toutes les copies accompagnées de fiche technique produit par le fabricant ;
- de l'absence de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant, le cas échéant ;
- du non-respect de l'une des spécifications techniques majeures indiquées dans le descriptif des fournitures du présent DAO ;
- du non-respect de 65% des spécifications techniques mineures indiquées dans le Descriptif des fournitures du présent DAO ;
- de l'absence du certificat de contrôle qualité des lots des vaccins à livrer ;
- de l'absence d'autorisation d'exercice en qualité de fabriquant ou de distributeur des équipements, du matériel, des produits pharmaceutiques et consommables vétérinaires dans son pays d'origine ;
- du défaut de présentation d'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) dans le pays d'origine du fabricant ou du Certificat de libre vente ;
- de l'absence de Certificat de Bonne pratique de Fabrication / Distribution ;
- de l'absence de la Fiche d'Informations Techniques sur les vaccins à livrer ;
- *de l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;*
- *de l'absence de l'attestation de non abandon de marchés au cours des trois dernières années.*

Pour ceux qui soumissionnent en ligne :

- du non-respect du format de fichiers des offres ;
- de l'absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.

14. 2 –Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des fournisseurs porteront à titre indicatif sur :

- présentation de l'offre ;

- références du soumissionnaire
- capacité financière
- le service après-vente (disponibilité des pièces de rechange, personnel technique)
- planning et délai de livraison ;
- preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CST daté, signé à la dernière page et paraphé sur toutes les pages) ;
- délai de garantie.

N.B : Toute offre n'ayant pas respecté tous les critères éliminatoires et obtenu au moins cinq (05) « oui » sur sept (07) des critères essentiels sera éliminés.

16- Attribution

Le Maître d’Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l’offre est évaluée la moins-disante en considérant le cas échéant les remises proposées.

17- Nombre maximum de lots

Le présent appel d’offres comporte un (01) lot.

18- Durée et validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

19- Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, de 08 heures à 16 heures, de lundi à vendredi au LANAVET BP 503 Garoua, porte 203, téléphone 696 16 82 71 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, ou dans le site de l’ARMP <http://www.armp.cm>.

20- Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro 1517, l’Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48 ou le MO/MOD au numéro 698 95 95 82.

Garoua, le 25 SEPT 2025

Le Directeur Général,

(Autorité Contractante)

Ampliations

- Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP)
- MINEPIA ;
- ARMP (pour publication) ;
- Président CIPM (pour information) ;
- Archives / Chronos ;
- Affichage (pour information).



*Dr. Ganga Gonne
Vétérinaire Hors Echelle*